



Octobre

Le 1^{er} : Prix

Le gouvernement approuve et étend l'accord interprofessionnel de modération des prix de type « Bouclier Qualité Prix » (BQP). Le BQP vient en remplacement des mesures d'encadrement des prix et des marges instaurées parallèlement à la mise en oeuvre de la taxe générale sur la consommation (TGC). Ce dispositif fixe un prix maximum à trois paniers de produits de consommation courante en fonction de la taille de la surface de vente.

Le 4 : Transport

Arrivée du 2^e avion d'Aircalin, le A330 neo, baptisé Luengöni.

Le 10 : Politique / Économie

19^e comité des signataires à Paris. L'État s'engage à augmenter la capacité de refinancement de l'IEOM auprès des banques de 17 milliards de F.CFP pour faciliter l'octroi de prêts aux entreprises et à verser 9 milliards de F.CFP supplémentaires pour le prolongement jusqu'à 2022 des contrats de développement actuels 2017-2021.

La date du prochain référendum est fixée au 6 septembre 2020.

Le 12 : Transport

Démarrage du réseau Tanéo, qui est le nouveau réseau de transport en commun de l'agglomération du Grand Nouméa.

Le 22 : Nickel

Le gouvernement autorise la société minière Georges Montagnat (SMGM) à céder 330 000 tonnes humides de minerai de basse teneur en nickel à des sociétés chinoises via la société Glencore International AG, et ce pour une période de deux ans. Cette demande vient en renouvellement de l'autorisation d'exportation accordée en 2017.

Commerce

Le gouvernement modifie l'arrêté n° 2019-675/GNC du 26 mars 2019 pris dans le cadre de l'application de la loi du pays relative à la régulation des marchés. Désormais, l'instruction d'une demande de dérogation à une mesure de restriction quantitative donnera lieu à la consultation, par écrit, d'au moins deux entreprises qui produisent localement des produits concurrents à celui pour lequel la dérogation est demandée. L'arrêté, ainsi modifié, précise que la production et la commercialisation des produits fabriqués localement doivent être effectives.

Le 28 : Énergie

Le conseil d'administration d'Enercal accorde à la SLN la modulation des prix de l'électricité en fonction du cours du nickel. Une proposition entérinée par le conseil d'administration de la SLN en novembre, ayant pour conséquence une réduction de ses dépenses d'énergie à compter du 1^{er} janvier 2020.

Le 30 : Prix / santé

Le congrès vote une hausse de 25 % du prix du tabac à rouler. Depuis les fortes augmentations du prix des cigarettes, une partie des fumeurs se sont rabattus sur le tabac à rouler qui est plus nocif en raison de l'absence de filtre.

Le 31 : Énergie

Inauguration de la centrale photovoltaïque de Tangadiou à Koumac : 10 000 panneaux installés sur près de 6 hectares pour une puissance de 3,2 mégawatts. La centrale produira en moyenne 4 450 MWh/an, soit la consommation de 2 800 foyers calédoniens (environ 35 % des besoins en énergie de Koumac et 15 % de la province Nord).



Novembre

- Le 1^{er} : Prix**
Le Bouclier Qualité Prix est complété par un panier de produits frais suite à l'accord interprofessionnel signé par le gouvernement le 28 octobre 2019.
- Le 5 : Énergie / Environnement**
Le gouvernement autorise la société Enercal Energies Nouvelles à exploiter une centrale photovoltaïque au sol à l'île des Pins et à Maré pour une durée de 25 ans à compter de la date de mise en service. Ce projet devrait faire passer l'autonomie électrique de ces deux îles respectivement à 51,3 % et 48,8 %.
- Le 11 : Agriculture**
Le gouvernement annonce le classement de la dépression du 20 au 22 avril 2019 en calamité agricole. Sur les 6 communes sinistrées, 25 dossiers déposés par les agriculteurs seront indemnisés à hauteur de 6,5 millions de F.CFP.
- Le 15 : Aménagement**
Début des travaux du centre de détention semi-ouvert de Koné. Le centre, d'une capacité d'accueil de 120 détenus, devrait ouvrir ses portes en 2022. L'investissement est de 3,9 milliards de F.CFP.
- Le 18 : Tourisme**
La province des îles annonce officiellement l'exploitation, par la chaîne hôtelière internationale InterContinental, du futur hôtel de luxe international de Lifou, du Paradis d'Ouvéa (2021) et du Drehu Village (2024).
- Le 21 : Habitat / Social**
L'assemblée de la province Sud valide la réforme des aides à l'habitat. L'objectif est de favoriser l'accès à la propriété en réajustant les aides, de lutter contre le mal logement en encourageant la rénovation, et de simplifier les démarches pour obtenir des aides au logement. Une réforme appliquée à tous les dossiers déposés à compter du 1^{er} novembre 2019.
- Le 26 : Commerce extérieur**
La Nouvelle-Calédonie et Fidji signent un MoU (memorandum of understanding) qui prévoit l'élargissement des liens politiques, économiques, scientifiques et humanitaires entre les deux pays.
- Le 27 : Énergie - Environnement**
Mise en service de la seconde tranche de la centrale photovoltaïque au sol avec stockage, Heliou Boulouparis 2. C'est la plus grande centrale de l'Outre-Mer avec 58 000 panneaux solaires pour une puissance de 16 mégawatts-crête et une capacité de stockage de 10 mégawatts de batteries lithium-ion. Elle couvrira les besoins de 21 000 personnes.

Décembre

- Le 3 : Mine**
Vale Nouvelle-Calédonie annonce officiellement la cession de l'ensemble de ses actifs du Sud Calédonien (95 % du capital de VALE Nouvelle-Calédonie). L'industriel entend par ailleurs adopter un nouveau modèle économique : fermeture de la raffinerie et donc arrêt de la production d'oxyde de nickel, maintien de la production de cobalt, lancement des exportations de sapolite et production renforcée du NHC (Nickel hydroxyde cake) qui est utilisé après traitement dans la fabrication des batteries pour les véhicules électriques.



Décembre**Le 3 : Économie - Consommation**

Le gouvernement attribue une subvention exceptionnelle de 25 millions de F.CFP à l'Institut de la statistique et des études économiques (Isee) pour la poursuite d'une enquête sur le budget des familles lancée en février 2019. L'objectif est de mesurer les dépenses et les ressources de 3 000 ménages afin de produire des indicateurs tels que le taux de pauvreté, de réviser la pondération de l'indice des prix à la consommation ou de contribuer au redressement des comptes économiques. Le budget de cette opération est évalué à plus de 59 millions de F.CFP.

Santé

Le gouvernement autorise le centre hospitalier territorial (CHT) Gaston-Bourret à développer une activité de transplantation de rein chez l'adulte. Depuis 2013, seuls les prélèvements de reins issus de donneurs en état de mort encéphalique étaient autorisés en Nouvelle-Calédonie. Les greffes étaient ensuite réalisées en Australie.

Le 9 : Économie / Santé

Le gouvernement adopte un projet de loi du pays instituant une taxe sur certains produits alimentaires contenant du sucre. L'objectif est d'encourager les producteurs à réduire les quantités de sucre intégrées à leur production et d'inciter les consommateurs à adopter une alimentation plus saine. Le gouvernement souhaite à terme réduire les dépenses de santé dues à l'obésité et au diabète.

Le 17 : Coopération

Le gouvernement accorde 3,2 millions de F.CFP pour la mise en œuvre de projets de coopération dans le cadre de l'Accord Particulier avec Wallis-et-Futuna.

Commerce extérieur / Santé / Environnement

Le gouvernement émet un avis favorable sur la proposition de loi du pays interdisant l'importation et la mise sur le marché d'écrans corporels solaires contenant des perturbateurs endocriniens.

Le 26 : Finances publiques

Le congrès vote les trois budgets primitifs 2020 :

- budget propre de la Nouvelle-Calédonie : 60,2 milliards de F.CFP
- budget annexe de répartition aux communes et aux provinces : 128 milliards de F.CFP
- budget annexe de reversement aux établissements publics : 63 milliards de F.CFP

Le 30 : Économie

Le congrès vote la loi du pays de soutien à la croissance de l'économie calédonienne. Ce texte comprend différentes mesures visant à moderniser et simplifier les relations entre les entrepreneurs et l'administration, soutenir l'économie (entrepreneuriat, consommateur), favoriser la concurrence, créer de nouveaux outils pour transformer et diversifier l'économie calédonienne. Parmi les mesures proposées, la loi prévoit le remboursement de manière anticipée des taxes à l'importation ayant pesé sur les stocks des entreprises avant le passage à la Taxe générale sur la consommation (TGC) à taux pleins. Le gouvernement a donné un avis favorable le 24 décembre à la délibération permettant l'application de cette mesure.

Le 31 : Agriculture

Le gouvernement révisé les marges et les tarifs de l'Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique de Nouvelle-Calédonie (OCEF). Il ajuste les prix minima des viandes importées au regard de l'augmentation des cours mondiaux liée à la peste porcine africaine et revalorise la marge des pommes de terre en déficit structurel.

